



# 8<sup>ème</sup> Chevauchées au Jardin de France 7 et 8 mai 2016 à BRAYE SOUS FAYE

Dossier d'inscription cavaliers et meneurs

**La date limite d'inscription est fixée au 25 avril 2016**

**à envoyer à EquiLiberté 37  
Monique BENOISTON  
L'Etang Marnay  
37120 Braye sous Faye**

## Responsable

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

N° de téléphone ..... Email .....

Portable joignable pendant le rassemblement .....

Assurance Nom ..... N° .....

Arrivée le vendredi soir

EquiLiberté 37 vous signale que la randonnée équestre reste une activité à risques. La participation aux 8<sup>ème</sup> chevauchées au jardin de France exige que vous soyez assuré individuellement pour les risques encourus. De mêmes les protections (casque, gilet) sont fortement conseillés et obligatoire pour les mineurs). Dans le respect de la législation, nous vous demandons de cocher et signer les points suivants :

- Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement et avoir lu les recommandations de sécurité
- J'atteste avoir souscrit à une responsabilité civile obligatoire
- J'atteste que les vaccinations du ou des chevaux engagés sont à jour à la date du rassemblement
- J'autorise les organisateurs à publier une photo sur laquelle on pourrait m'identifier.

Date .....

Signature :

**RESPONSABLE :**      **NOM :** .....

**VOTRE EQUIPE**

NOM	PRENOM	N° CARTE EQUILIBERTE	MENEUR	CAVALIER	N° TEL
		LICENCE FFE			
		AUTRE ASSURANCE			

**VOS CHEVAUX**

NOM DU CHEVAL	N° DE SIRE OU PUCE	ASSURANCE RCPE * OU AUTRE ASSURANCE

\* Responsabilité civile propriétaire d'équidé (Equiliberté)

**VOS VEHICULES**

TYPE	NOMBRE
Berline, 4 x 4	
Van	
Camping car	
Fourgeon	
Semi > 9 T	

# 8<sup>è</sup> Chevauchées au Jardin de France

## 7 et 8 mai 2016 à BRAYE SOUS FAYE

Par des Randonneurs  
Pour les Randonneurs



**Forfait week end Samedi et dimanche : Le forfait comprend : les petits déjeuners du samedi et dimanche, les déjeuners du samedi et dimanche midi et le dîner du samedi soir, les prestations de services et un souvenir.**

**ADHERENTS EQUILIBERTE 37** (en association ou indépendants) :

Nombre de personnes adultes et enfants :      Nombre ..... X 70,00 €      = .....

(N'oubliez pas de noter votre ou vos n° d'adhérent(s) signalétique page 2)

**AUTRES CAVALIERS ET MENEURS**

Nombre de personnes      Nombre ..... X 80,00 €      = .....

Enfants de - de 12 ans      Nombre ..... X 72,00 €      = .....

\* Possibilité de repas végétariens - cochez la case

**Inscriptions à la journée**

L'engagement comprend un café d'accueil, un souvenir

Engagement à la journée (sans repas) :      Nombre ..... X 10,00 €      = .....

Engagement à la journée (sans repas) Adhérents  
Equiliberté 37 en association ou indépendants      Nombre ..... X 9,00 €      = .....

**Repas supplémentaire (s)**

Petit déjeuner      Nombre ..... X 4,00 €      = .....

Repas du samedi midi      Nombre ..... X 14,00 €      = .....

Dîner dansant du samedi soir      Nombre ..... X 22,00 €      = .....

Repas du Dimanche midi      Nombre ..... X 14,00 €      = .....

\* Possibilité de repas végétariens - cochez la case       TOTAL      = .....

Déduction chèques Vacances      TOTAL      - = .....

Réduction de 5 % pour les groupes à partir de 10 participants      TOTAL      - = .....

Foin (botte de 10 à 15 kg) Nombre ..... X 2,00 € = ..... €      **REGLEMENT FINAL**      = .....

**Les inscriptions ne seront prises en compte qu'accompagnées de votre règlement à Equiliberté 37 à retourner avant le 25 avril 2016**

à  
**M. BENOISTON  
EQUILIBERTE 37  
ETANG MARNAY  
37120 BRAYE SOUS FAYE**

# 8èmes CHEVAUCHEES AU JARDIN DE FRANCE

7 et 8 mai 2016

Au pays de Richelieu

Braye sous Faye



Beaucoup D'entre vous doivent se souvenir du rassemblement d'EquiLiberté en 2009 à Richelieu, EquiLiberté 37 vous propose de redécouvrir le pays de Richelieu en partant du village de la famille du cardinal de Richelieu. Vous chevaucherez à travers la campagne richelaise où les chemins sont rois, campagne généreuse et jusqu'à maintenant préservée.

**Rendez-vous à la salle polyvalente à proximité des bois du Temple à Braye sous Faye**

## PROGRAMME

### Samedi 7 mai 2016 : Circuit de 35 km

- 🐾 A partir de 8 h 00 petit-déjeuner
- 🐾 8 h 00 Arrivée et Installation des cavaliers
- 🐾 9 h 00 – 10 h 30 départ de la randonnée
- 🐾 13 h 00 Repas au restaurant de Jaulnay (buffet froid)
- 🐾 Sur le retour arrêt chez un viticulteur pour une dégustation
- 🐾 20 h 00 Apéritif puis dîner en musique en salle



La vallée de la Veude



Dans les bois du temple

### Dimanche 8 mai 2016 : Circuit de 27 km

- 🐾 A partir de 8 h 00 petit-déjeuner
- 🐾 8 h 00 Arrivée et Installation des cavaliers
- 🐾 9 h 00 – 10 h 30 départ de la randonnée
- 🐾 A partir de 12 h 30 repas.

- Possibilité d'arriver le Vendredi soir (Nous prévenir de votre arrivée)
- Bivouac des cavaliers et chevaux sur le terrain à proximité de la salle polyvalente

Pour un hébergement en gîte, liste des hébergements pages 7 et 8

# Le Richelais en photos



La vallée de la Veude



Des chemins herbeux



En pleine campagne



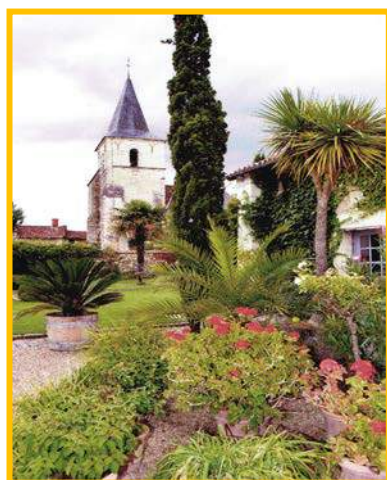
Le Château de Poulesse à Braye sous Faye



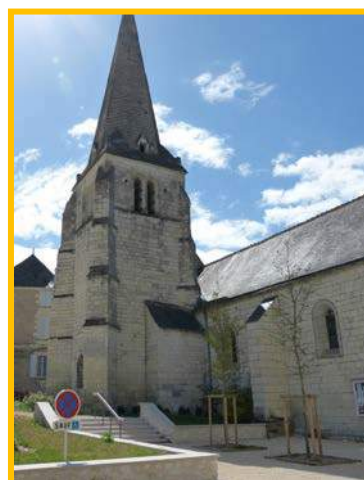
Le château du Chillou à Jaulnay



Un des gués du Mable



L'église de Braye sous Faye  
côté jardin








Place de la Mairie à Jaulnay

# Menus







Samedi Midi 7 mai 2016

## Buffet froid préparé par un restaurateur

-  Charcuteries diverses
-  Salade composées
-  Viandes froides (proc, bœuf et poulet)
-  Fromages
-  Dessert





Samedi soir 7 mai 2016

## Repas traiteur en salle et en musique

-  Apéritif maison
-  Salade de gésiers confits
-  Coucous au bœuf
-  Salade
-  Fromages
-  Iles flottantes maison

Dimanche midi 8 mai 2016

## Repas de foués

-  Rillettes, boudins et thon
-  Fromages
-  Chocolat
-  Caramel beurre salé maison

# Hébergements à proximité

## Chambre d'hôtes

JF Guesner Gatebourse 37120 Bray sous Faye 02 47 95 38 73 / 06 13 73 46 25	Distance 3 km
Ghyslaine et Serge Bénard 3 rue de la Corderie 37120 Faye la Vineuse 02 47 95 68 94 / 06 10 27 46 24	Distance 5 km
Mme Tessier Le Luc 37120 Braslou 02 47 95 65 34 / 06 70 91 03 04	Distance 5 km
La Maisonnée 6 route de Loudun 37120 Richelieu 02 47 58 28 65 / 06 37 45 92 51	Distance 5 km
Mr et Mme Dumont 10 place des religieuses 37120 Richelieu 09 67 03 38 27 / 06 80 60 86 63	Distance : 6, 7 km
Mme Catherine Batard 13 grande rue 37120 Richelieu 02 47 93 15 47 / 06 18 67 06 31	Distance : 6, 5 km
Logis de la Pataudière 37120 Champigny sur Veude 02 47 58 12 15 / 06 66 21 07 62	Distance 8 km
Sibylle Montier La rivagère 37120 Jaulnay 02 47 95 66 55 / 06 13 79 58 69	Distance 8 km

## Gîtes

E. Aucher La Bernéterie 37120 Bray sous Faye 02 47 58 25 53	Distance 1 km
La Grange 37120 Bray sous Faye 02 47 95 72 51 / 06 60 94 65 48	Distance 4 km

Domaine de Villevert 37120 Luzé  
02 47 58 79 44 / 06 51 59 59 82

Distance 10 km

#### Hôtels, Résidence de tourisme

Relais du Plessis ; résidence de tourisme  
Route de Tuet 37120 Chaveignes  
02 47 58 75 99

Distance 6 km

Le puits doré ; hôtel  
24 place du marché 37120 Richelieu  
02 47 58 16 02

Distance 6 km



### Règlement

Le but de ce rassemblement est de se faire plaisir de randonner, de se retrouver, de faire des rencontres mais aussi de promouvoir l'équitation d'extérieure avec respect des uns et des autres et également de notre environnement.

- Tout cavalier ou meneur participant se doit de maîtriser le cheval aux trois allures. Avoir des chevaux en bon état, entraînés, bien harnachés, pucés et vaccinés. Les documents d'accompagnement des équidés seront exigés
- Tout cavalier ou meneur doit être titulaire d'une RC assurant la pratique de l'équitation pour lui-même et d'une RC propriétaire d'équidés. Celles-ci peuvent être demandées avant le départ de la randonnée. L'équitation d'extérieure n'est pas sans risque, il est vivement conseillé d'être assuré personnellement en risque corporel couramment appelé « individuelle accident ».
- Le port du casque pour la pratique de la randonnée équestre est conseillé, ainsi que le gilet de sécurité et obligatoire pour les mineurs. Il est aussi fortement conseillé pour les vététistes, pour randonner en toute sécurité parmi les chevaux et autres.
- Vous êtes donc amené à rencontrer sur les chemins que vous emprunterez des agriculteurs, cycliste, pédestres, vététistes, chasseurs, véhicules motorisés ou autres randonneurs à cheval etc... Vous devrez partager le même espace dans la sécurité et avec courtoisie.
- Vous respecterez votre environnement lors de votre passage ou à l'occasion d'une halte, vous ne laisserez pas de détritrus (papiers, sacs plastiques, boites de conserves etc ...)
- Les fumeurs, vous ne jetterez pas vos mégots même éteints dans la nature.
- Vous devez donc aborder ces utilisateurs au pas, leur demander l'autorisation des les doubler sans oublier de les saluer. Lorsque vous dépasserez un cavalier ou un groupe de cavaliers, vous demanderez également si cela ne gêne pas que vous partiez ensuite au trot dans le but de ne pas créer d'accidents.
- Lorsque vous arriverez à hauteur de parcs à animaux, vous repasserez au pas.
- Si vous possédez un cheval qui botte, vous mettrez un beau ruban rouge à sa queue.
- Lors des pauses, veuillez à ne pas intercaler votre cheval dans un groupe de chevaux déjà mis à l'attache. Et laisser suffisamment d'espace entre les chevaux qui ne se connaissent pas.
- Les meneurs devront attelés leurs chevaux au moment de leur départ. Lors d'une pause ils devront laisser une personne à la tête de leurs chevaux attelés, ou aux guides si non ces derniers doivent être dételés.
- Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les participants doivent suivre le circuit proposé. En dehors de ce circuit l'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents ou de détérioration de matériel ou de terrain.
- Respectez et laissez en lieu et place le balisage effectué.
- Les enfants mineurs doivent être sous la responsabilité d'un adulte
- N'oubliez pas que vous êtes responsable des dommages que vous pourriez causer à des tiers ou à leurs biens du fait d'un comportement irrespectueux ou irrationnel.
- Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout pratiquant qui nuirait à autrui, à l'organisation ou à la sécurité des autres participants et tout cavalier se présentant avec un ou des chevaux blessés ou en mauvais état.

Nous vous remercions de respecter ce règlement et nous vous souhaitons de belles randonnées et des bons moments de plaisir parmi nous sur les chemins de Touraine.